Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

01/01/2015

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DES CATEGORIES POIDS-LOURDS OU REMORQUES

ATTENTION : PRENDRE LA PRECAUTION DE COMMENCER LA DEMARCHE 3 MOIS AVANT L'ECHEANCE DE VOS DROITS.

Les usagers qui ont obtenu un avis médical favorable à l'issue de leur visite médicale mais qui n'ont pas encore reçu leur nouveau titre, peuvent continuer à conduire y compris après l'expiration de la date de validité de leur permis, en conservant sur eux leur permis de conduire + l'avis médical favorable.

Sont concernés par cette mesure, les usagers qui ont effectué leur contrôle médical AVANT la date d'expiration de leurs catégories de permis et qui peuvent présenter, en cas de contrôle, leur permis de conduire périmé ainsi que l'original de leur avis médical.

1ère étape :

Prendre rendez-vous auprès d'un médecin agréé par la préfecture.

- ☐ La liste des médecins agréés est consultable à l'adresse suivante : http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Liste-des-medecins-agrees/

Tarif en vigueur : 33 € par consultation

Pièces à remettre au médecin agréé :

- ☐ CERFA 14880*01 « Permis de conduire – Avis médical » téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14880.do

2ème étape :

Constituer le dossier de demande de renouvellement du permis comprenant :

- ☐ CERFA 14880*01 « Permis de conduire – avis médical » complété par le médecin (volets 1 et 2 originaux)
- ☐ CERFA 06 n° 14948*01 « Demande de permis de conduire – Format de l'Union Européenne » téléchargeable à l'adresse suivante : http://vosdroits.service-public.fr/R32666.xhtml

Le CERFA 06 doit être imprimé en couleur doit impérativement être complété à l'encre noire, en lettres majuscules, sans accent, sans rature ni surcharge. La signature doit être apposée à l'encre noire de manière appuyée sans déborder du cadre interne. Il sera scanné et reconnu par un logiciel. Si le logiciel ne le reconnaît pas, l'intégralité de votre dossier vous sera retournée.

- ☐ **2** photos d'identité récentes, identiques (conformes à la norme OACI/passeport/ISO/IEC 19794-5) 35mmx45mm

Les photos ne devront pas porter de marque particulière du type marque d'agrafe ou de trombone par exemple. Elles seront scannées et reconnues par un logiciel. Si le logiciel ne les reconnaît pas, l'intégralité de votre dossier vous sera retournée.

- ☐ **1** photocopie d'un même justificatif d'identité en cours de validité

- ☐ **1** photocopie d'un même justificatif de domicile de moins de 3 mois (privilégiez la facture de téléphone portable).

Vous résidez dans votre propre logement : quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité ou de téléphone (pas d'échéancier), titre de propriété, attestation d'assurance logement, certificat d'imposition ou de non imposition de l'année précédente.

Vous êtes hébergé : attestation d'hébergement signé par l'hébergeant mentionnant que vous êtes hébergé depuis plus de 3 mois, photocopie de la pièce d'identité recto-verso en cours de validité et du justificatif de domicile de l'hébergeant (cf liste ci-dessus), ainsi qu'un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, carte de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document Pôle emploi, RIB…).

- ☐ enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse

3ème étape :

Adresser le dossier à la préfecture ou sous-préfecture dont vous dépendez.

Les dossiers sont à adresser par courrier soit en préfecture de Melun ou en sous-préfectures de Torcy, Meaux ou Fontainebleau en fonction du lieu de résidence des personnes (voir site internet de la préfecture). Joindre une adresse électronique et un n° de téléphone portable afin d'être averti de la mise à disposition de votre titre. Bien spécifier « renouvellement Poids-Lourds »

Arrondissements de Melun, Provins et Fontainebleau	**Arrondissement de Meaux**	**Arrondissement de Torcy**
Préfecture de Melun Permis de conduire Renouvellement Poids-Lourds 12, rue des Saints-Pères 77010 MELUN Cedex	Sous-préfecture de Meaux Cité administrative Permis de conduire Renouvellement Poids-Lourds 27, place de l'Europe 77109 MEAUX Cedex	Sous-préfecture de Torcy Permis de conduire Renouvellement Poids-Lourds 7, rue Gérard Philippe Torcy – 77204 MARNE LA VALLEE Cedex 1

4ème étape :

La préfecture ou sous préfecture vous contactera pour remise de votre nouveau titre

La préfecture ou sous-préfecture réceptionnera votre permis sécurisé, vous en avertira (par courrier électronique, postal ou par téléphone) et conviendra d'un rendez-vous afin que vous puissiez venir le chercher.

Le permis de conduire n'est plus fabriqué en Préfecture. Les services préfectoraux ne pourront plus vous renseigner.

Où en est la fabrication de mon permis de conduire ?

0810 901 041 de 7h45 à 20h en semaine et de 8h à 17h le samedi

ou

ants.interieur.gouv.fr